Quarante-cinquième année, N° 102. Le numéro : 10 centimes Samedi 1er mai 1948.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts	le mm.
Suisse	13 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames : Canton	22 »	»
» » Suisse	27 »	»
Mortuaires	16 »	»

Cerveaux d'assassins

On a pu voir, par les comptes rendus forcément sommaires, mais cependant suffisants, que le *Nouvelliste* a publiés sur les débats du gros procès criminel qui se déroule, depuis lundi, devant la Cour d'assises de Genève, de curieuses mentalités psychiques et psychologiques.

Nous savons bien que quand il s'agit d'une réclusion à vie qui est suspendue sur la tête d'un individu, plus tranchante que la légendaire épée de Damoclès, il fait l'impossible pour éviter cette condamnation qu'il n'évitera certainement pas.

Vernier a donné, au cours de l'instruction, huit versions différentes de l'odieux crime qui s'est perpétré dans son appartement du Quai des Bergues.

Ces versions successives soulignent les tranformations que peut subir le cerveau des assassins, à mesure que le souvenir de leur crime s'efface de leur mémoire.

Quelques jours après son arrestation, Vernier se reconnaissait infâme et se sentait perdu.

Il avouait son horrible forfait.

Il renouvela encore ses aveux lors de la visite domiciliaire, littéralement écrasé sous les pièces à conviction.

Puis, peu à peu, le forfait devenait une faute pour n'être plus qu'un malheur.

C'est alors que, dans cette tête de bandit, que nous avons aperçue, il y a quelque trente ans, à St-Maurice dans une troupe de théâtre d'amateurs, se forgèrent les huit versions successives dans l'espoir qu'elles finiraient par l'innocenter de l'assassinat du malheureux bijoutier Stauber.

Cela nous rappelle un de nos vieux souvenirs de nos visites à la Maison pénitentiaire de Sion.

Il y avait là, en cellule, un jeune homme qui avait commis un crime passablement impressionnant sur la personne d'une jeune fille pour supprimer une naissance probable.

Ce chenapan nous disait : « C'est une folie de jeunesse, n'est-ce pas ? J'en aurai pour six mois de prison, une année au plus ».

Cette mentalité spéciale est remarquable chez Vernier.

Il a l'air de ne plus bien savoir si ce n'est même pas lui qui a défendu Stauber contre des assassins imaginaires, Espagnol ou Résistant. Ce scélérat n'aurait pas été très éloigné de plaider le cas de légitime défense.

Et son crime étant ainsi passé, dans son esprit, sur le dos des autres, il en conclut qu'il n'écopera pas la réclusion à vie.

C'est, d'ailleurs, probablement dans l'espoir d'une liberté prochaine qu'il dissimulait argent et bijoux volés à sa victime pour être, une fois dehors, à l'abri des premiers soucis matériels.

L'image de Stauber agonisant, des pièces à conviction qui sont là sous ses yeux, notamment la malle où il voulait enfermer le corps mutilé et dépecé, la présence au Tribunal de Mme Stauber gravissant un véritable calvaire, ne semblent pas avoir hanté Vernier le moins du monde.

A ses yeux, ce sont là des faits négligeables.

Qui diable aussi avait poussé le pauvre bijoutier d'Olten d'aller, comme ça, se faire assassiner à domicile ?

On peut même supposer que Vernier a joui de la demi-douzaine de dépositions en sa faveur où on le représentait comme un homme aimant à rendre des services.

Nous n'avons pas, certes, à nous retourner contre ces témoins qui ont certainement déposé de bonne foi et qui n'ont connu qu'une face de l'individu.

Ils ont même montré un certain courage à braver l'opinion pour rester fidèles à l'amitié.

Nous ne croyons pas, du reste, que ces dépositions pèseront d'un grand poids sur le dénouement possible et même probable de la sanglante tragédie.

Il y a des assassins, là où la peine de mort existe encore, qui ont une peur atroce d'évoquer le spectre du couperet glissant dans la rainure.

Vernier, qui n'a pas à redouter la guillotine, semble avoir une frayeur non moins grande de la réclusion à vie, lui qui ne craignit pas de dépecer le corps de sa victime qu'il se proposait même de rendre en bouillie par la cuisson.

On peut être certain qu'il ne perdra pas l'espoir jusqu'au verdict final.

Nous ne savons pas si on le tient au courant des procès en cours ni si on lui passe des journaux qui les relatent.

Ce serait le cas qu'un cerveau aussi déséquilibré que le sien ne manquerait pas d'établir un rapprochement entre son forfait et celui commis par le fameux Burri contre lequel le procureur général de la Confédération n'a requis que vingt ans de travaux forcés.

Vernier se dira : « — Moi je n'ai commis qu'un crime ; je suis donc infiniment moins criminel que Burri qui, par ses trahisons, a peut-être fait envoyer dans les camps de concentration allemands où ils sont morts, des centaines de citoyens innocents. Je dois donc pouvoir compter sur l'indulgence du jury ».

Il ne l'aura pas.

Mais il serait difficile de prouver que Burri mérite mieux d'être arraché à la réclusion à vie.

Ch. Saint-Maurice.

Billet romain

(Correspondance particulière du « Nouvelliste valaisan »)

La campagne électorale est finie, terminées aussi ces élections qui ont tenu en suspens le monde entier. Rome a repris sa figure habituelle : les murs trempés, raclés, nettoyés de toute cette artillerie multicolore et belliqueuse retrouvent cette patine du temps qui fait leur beauté. Il est à croire que les esprits ont, eux aussi, retrouvé leur calme...

Les vaincus, pourtant, n'ont pas digéré leur défaite aussi inattendue qu'amère tandis que les vainqueurs sont à pied-d'œuvre, non pour profiter égoïstement de la victoire, mais pour le bien de la patrie et pour gagner l'âme des vaincus en leur faisant une nation plus habitable encore, car il ne faut pas prendre à la lettre ces affiches du 20 avril : « Oui, adieu, gouvernement noir, nous partirons pour la Russie après le 19 avril » ces gens préfèrent tout, même un « gouvernement noir » à la Russie.

On a dit qu'au dépouillement du scrutin, les deux hommes les plus abasourdis du monde furent Togliatti, le chef communiste, et de Gasperi, le chef démo-chrétien, l'un, de son humiliante défaite, l'autre, de sa victoire éclatante. Mais les deux qui furent le plus en vue pendant ces derniers mois furent incontestablement le Pape et le chef du gouvernement.

Non certes qu'ils l'aient cherché, mais la débauche de propagande communiste les mettait tous les jours en cause. Au lieu de plans positifs, elle avait adopté la méthode négative de démonétiser les personnes du côté adverse. Au fond, c'était juste, si l'on sentait leurs principes indiscutables, et si l'on n'avait soi-même rien de mieux à offrir.

Le Pape n'était pas nommé directement, mais le mot de Vatican, à tout propos, le désignait suffisamment à l'affront et au mépris. Sans doute, le Pape est toujours le premier à Rome, on le sent plus qu'il n'est besoin de le dire, mais un jour, on vécut cette primauté pontificale. En cette rayonnante journée printanière de Pâques, la population romaine s'était portée à St-Pierre, croyants, curieux et autres. Devant moi, non loin de l'obélisque, un papa accompagné de son garçonnet, tenait un journal communiste en mains. On était là, tout oreilles et tout cœur. J'ai simplement regretté que pendant les cinq premières minutes — des quinze — du discours du Pape, les pilotes des avions qui survolaient Rome et la place pour saluer le Bon Pasteur n'aient pas eu l'intelligence de cesser leurs évolutions vrombissantes qui rendaient difficile la perception des paroles pontificales... mais cette foule les buvait ; les applaudissements spontanés scandaient à leur début, les augustes déclarations : l'esprit en avait déjà saisi la suite... Naturellement, le lendemain, ou plutôt le surlendemain car le lundi matin, les journaux communistes, comme beaucoup d'autres, ne paraissent point, on reprochait au Pape d'avoir rompu la trêve pascale en faisant un discours électoral.

(La suite en 2e page).

Réparations de stylos toutes marques. Remplissage immédiat de stylos à bille, rouge et bleu
Pierre Pfefferlé, Papeterie, Sion

LIQUEURS Morand MARTIGNY
... préférées des connaisseurs !

De jour en jour

Trêve en Palestine - Un corps de police international à Jérusalem ?
Les tourments de la Finlande
La politique du parti socialiste français

En **Palestine**, la situation est stationnaire — pour employer le style des communiqués de guerre.

Grâce à l'intervention britannique, les Juifs et les Arabes ont consenti, jeudi, à cesser le feu entre Jaffa et Tel-Aviv, mais l'accalmie devait être de courte durée, puisque la suspension des hostilités prenait fin ce vendredi matin, à 9 heures...

... Par contre, la trêve prévue pour sauvegarder **Jérusalem** semble devoir être moins éphémère. D'autant qu'un corps de police international y sera probablement envoyé pour le maintien de l'ordre. Il est vrai que si les Juifs ont donné leur accord à cette mesure, les Arabes s'y opposent. Mais au cours du débat au Conseil de tutelle de l'ONU, le représentant de la France, M. Roger Sardreau, ayant prié El Husseini de donner l'assurance que les Arabes non seulement n'attaqueront pas le corps de police international, mais collaboreront avec lui, El Husseini a répondu que les Arabes, au cas où un corps serait envoyé à Jérusalem, feront tout leur possible pour ne pas entrer en conflit avec lui. Mais vous ne pouvez pas nous contraindre, a-t-il ajouté, à collaborer avec lui.

M. Fletcher, représentant de la Grande-Bretagne, a demandé aux deux parties, au cas où un corps de police international ne serait pas envoyé à Jérusalem, de garantir la sécurité dans la ville et dans les lieux saints aux 300 membres juifs et aux 300 membres arabes de la police municipale de Jérusalem. El Husseini a donné cette assurance, tandis que le délégué juif a réservé sa réponse...

* * *

Une série d'événements assez révélateurs viennent de se dérouler en **Finlande.** Ces événements servent de fond de décor à la ratification du pacte d'amitié et d'assistance mutuelle entre la Finlande et l'U. R. S. S.

Dimanche matin, des révélations sensationnelles étaient publiées par l'organe socialiste finlandais concernant un plan de révolte armée qui devait isoler Helsinki et donner aux extrémistes du parti communiste le contrôle de la capitale. Et l'enquête ordonnée par le gouvernement établit que ces révélations n'étaient pas dénuées de fondement...

Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il a aussi été établi qu'à la suite du « coup de Prague », le ministre de l'intérieur, M. Leino, l'un des chefs communistes, rêvait de renouveler l'exploit de son collègue tchécoslovaque, M. Nosek, qui, en noyautant les corps de police, rendit possible l'élimination des autorités régulières par les comités d'action révolutionnaires. Heureusement, craignant que ses amis et lui ne profitassent de l'effervescence causée par les controverses auxquelles donnait lieu la ratification du traité d'assistance avec l'U. R. S. S. pour brusquer les choses, ses collègues des partis nationaux ont pris les devants, d'accord avec le chef de l'armée, le général Sihvo, agissant avec l'approbation du président Paasikivi. Celui-ci n'a pas hésité à proclamer l'état d'alarme et à ordonner des mesures de protection destinées à empêcher la répétition du « putch » dont les diverses capitales du bloc oriental furent le théâtre. Pris au dépourvu, le ministre de l'intérieur s'est tiré d'affaire en criant à la conspiration des éléments réactionnaires qui, à l'en croire, poussent à une nouvelle guerre et veulent torpiller la touchante amitié qui lie désormais Suomi à l'U. R. S. S. Ainsi, la Finlande a réussi, une fois de plus, à sauvegarder les libertés très relatives dont elle jouit encore. Mais, comme l'écrit la « Tribune de Genève » la partie vraiment décisive ne se jouera qu'aux élections législatives, prévues pour l'été prochain.

* * *

En **France**, le Conseil national du parti socialiste (sorte de congrès restreint où sont représentées toutes les fédérations départementales) a siégé mardi et mercredi. Sa session, qui a été très calme, s'est terminée hier par le vote d'une série de résolutions.

De celles-ci, comme des discours qui ont précédé leur adoption, il résulte qu'aucune modification ne s'est produite dans la politique du parti. Celui-ci continuera à participer au gouvernement et s'est déclaré attaché à la Troisième Force considérée comme la formation nécessaire entre le communisme et le gaullisme. La grande masse des militants socialistes, si elle est opposée aux communistes, demeure hostile au R. P. F. Elle reste favorable à la résistance sur deux fronts qu'a préconisée M. Léon Blum dès que le général de Gaulle est sorti de la réserve où il s'était tenu depuis son abandon du pouvoir.

L'appel lancé par M. Pléven pour un accord Troisième Force-RFP a fourni aux délégués un excellent prétexte à élever la voix : « Un refus net et catégorique » a été opposé

BANQUE TISSIÈRES FILS & Cie
MARTIGNY

Reçoit et prête aux meilleures conditions du jour : DEPOTS A VUE — CAISSE D'EPARGNE — DEPOTS A TERME pour 3 à 5 ans — PRETS HYPOTHECAIRES ET SUR BILLETS, sous toutes formes
Comptes courants commerciaux — Crédits constructions et entreprises avec toutes facilités pour amortissements et remboursements

aux sollicitations de M. Pléven, lequel, sans doute, n'en aura pas été surpris !

Le Conseil s'est aussi préoccupé du « Rassemblement démocratique et révolutionnaire » qui s'est formé sur sa gauche et dont M. Jean-Paul Sartre est un des inspirateurs intellectuels. Il redoute sans doute qu'il n'attire certains des éléments du parti.

A l'issue de ce Conseil, dont les discussions ont été remarquablement ternes, la situation politique n'a donc subi aucune modification. (Il en sera sans doute de même après le congrès que le M.R.P. tiendra prochainement).

Nouvelles étrangères

Les raisons de l'attaque juive contre Jaffa

Dans une note publiée en réponse à l'ultimatum du gouvernement palestinien lui enjoignant de cesser l'attaque contre Jaffa, l'Agence juive reproche au gouvernement britannique « de n'avoir rien fait depuis cinq mois pour mettre fin aux agressions arabes et pour assurer la sécurité sur les routes ».

Selon l'Agence juive, « cette carence a pour résultat une menace d'attaque contre Tel-Aviv et le danger de famine à Jérusalem ». « Dans ces conditions, poursuit la note, les Juifs n'avaient pas d'autre choix que d'assurer eux-mêmes leur sécurité ».

Des copies de cette réponse ont été adressées à la Commission de l'O. N. U. pour la trêve.

Des communistes qui se retournent contre leur propre parti

Les communistes de Carpineto Simello, Italie, à la suite de la victoire démocrate-chrétienne aux élections, ont fraternisé avec ces derniers dans la localité et ont incendié les drapeaux et le matériel contenu dans la section locale du parti communiste, annonce le « Giornale d'Italia ».

Nouvelles suisses

L'émeute d'Andermatt

Le tribunal d'Urseren a prononcé son jugement au sujet de l'émeute d'Andermatt du 19 février 1946 et il l'a communiqué par écrit aux parties.

M. Léonard Renner est condamné à 5 jours de prison avec sursis et à 190 francs d'amende, M. Angelo Muheim, à 5 jours de prison avec sursis et 180 francs d'amende. En outre les accusés Ferdinand Muheim, Théodor Renner, Hans Regli, Baptist Regli, Joseph Bonetti, Adelrich Fryberg, Kaspar Christen, Kurt Christen, Joseph-Guido Mayer, Erwin Renner, Hans Renner, Isidor Regli, Joseph Russi et Wakter Russi sont condamnés à des amendes allant de 200 fr. à 10 fr. avec participation aux frais de tribunal, d'enquête et de chancellerie. Ils sont condamnés pour émeute, excitation à l'émeute, violence, soustraction d'une chose et violation de domicile.

En outre, le tribunal a condamné M. Karl Fetz, ingénieur, pour fausses accusations à 50 francs d'amende et M. Friedrich Ramseyer, architecte, pour fausses accusations à 120 francs d'amende et aux frais.

Le tribunal a acquitté M. Ludwig Danioth, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, ainsi que M. Alfred Regli, président de la corporation, et M. Alois Russi. L'accusation contre Ivo Nager sera remise au procureur de la jeunesse d'Uri. L'exposé du jugement n'a pas encore été remis aux parties. On apprend que Me Seiler, à Zurich, défenseur de M. Fetz, ingénieur, a interjeté appel contre ce jugement.

Pour assurer la préservation des lieux saints en Palestine

On mande de Genève : Les présidents du Conseil international des chrétiens et juifs, qui englobe les trois confessions constituant la tradition judéo-chrétienne, ont adressé à l'Agence juive et au haut Comité arabe un télégramme les conjurant de prendre toutes les mesures adéquates pour assurer la préservation des lieux saints aujourd'hui menacés par les combats qui ravagent la Terre sainte.

Le réquisitoire contre Burri et consorts

Le procureur général de la Confédération a requis les peines suivantes dans le procès Burri et consorts :

Franz Burri, 20 ans de travaux forcés et 15 ans d'expulsion. Edouard Mange, absent, chef officiel de l'Union des Suisses nationaux-socialistes, 15 ans de pénitencier et 15 ans d'expulsion. Ernest Rieser, absent, 8 ans de travaux forcés et 10 ans de privation des droits civiques. J.-O.-H. Wachter, absent, 4 ans de travaux forcés et 7 ans d'expulsion. Rolf Schneider, chef de l'organisation de jeunesse de l'Union des Suisses nationaux-socialistes, 2 ans de travaux forcés et 10 ans de privation. Georges Ackermann, absent, chef de presse de Burri, 10 ans de pénitencier et 10 ans de privation. Werner Schaad, chef de la région des Sudètes, 8 ans de travaux forcés et 10 ans de privation. Karl-Robert Bodmer, absent, 12 ans de travaux forcés et 12 ans d'expulsion. Ernest Eichenberger, 6 ans de pénitencier et 5 ans de privation des droits civiques.

L'incendie a détruit 9 immeubles

500,000 francs de dégâts

Ainsi qu'une courte communication téléphonique l'annonçait dans le « Nouvelliste » de vendredi matin, le feu a fait de terribles ravages dans un village de Glaris, situé au fond de la vallée de Linthal. 5 maisons d'habitation, trois étables et un atelier de menuiserie, au total neuf immeubles, ont été la proie des flammes. Tout brûla en un clin d'œil avec le mobilier, le bétail ; les habitants ont heureusement pu être sauvés.

Alors qu'un fromager d'un chalet de ce village, nommé Auen, vaquait à ses occupations, une étincelle sortie de la cheminée de la fromagerie fut emportée par le fœhn sur le toit de chaume d'une étable voisine. Cela suffit pour mettre le feu à tout le toit en quelques minutes. Les flammes se propagèrent aux bâtiments voisins et en un quart d'heure on signalait déjà neuf foyers d'incendie. Il est intéressant de remarquer que certaines maisons sises à proximité de ce vaste brasier ont été épargnées. En effet, le feu s'est communiqué à neuf immeubles dispersés sur une distance de 800 à 1000 mètres, alors que d'autres situés parmi eux n'étaient pas touchés. La dernière maison brûlée ne se trouve qu'à 200 ou 300 mètres du village de Linthal.

Dès que le tocsin eut sonné à Linthal, toutes les pompes du canton accoururent sur les lieux. Vers midi, plusieurs corps de pompiers étaient sur place, parmi eux le poste de premiers secours bien équipé de Glaris. Mais les pompiers durent se borner à protéger les bâtiments voisins et veiller que le feu ne se propage pas au village de Linthal, situé dans la direction du vent. Ainsi, ils ont évité au sinistre de prendre des proportions encore plus considérables.

Les dégâts matériels sont évalués à quelque 500,000 francs. Cinq familles sont sans abri, dont une veuve qui a perdu, il y a quelques années, son mari et son fils dans une avalanche.

Une chasse à l'homme

Jeudi, vers midi, le quartier d'Ouchy fut mis en effervescence par des cris d'« Au voleur ! Arrêtez-le ! »

Il s'agissait d'un cambrioleur qui, surpris en flagrant délit alors qu'il opérait dans une chambre de la pension Florissant, fuyait, poursuivi par le personnel de la maison auquel s'étaient joints des passants.

Pour tenter de faire perdre sa trace, le fuyard pénétra dans l'Hôtel du Parc, monta rapidement les étages, entra dans une pièce dont il ferma la porte à clef et, par la fenêtre, gagna le toit. Ne trouvant pas d'issue pour s'échapper, c'est là qu'il fut cueilli par les agents du poste d'Ouchy.

Conduit dans les bureaux de la police municipale, cet audacieux cambrioleur fut identifié comme étant Henri de C., 50 ans, repris de justice, expulsé du canton de Vaud et de plusieurs autres parties de la Suisse, ayant subi de nombreuses condamnations pour délits graves. Il a été écroué.

Assurance contre les risques de tuberculose

Le Conseil d'Etat de Fribourg a mandé aux députés qui se réuniront le 4 mai prochain en Grand Conseil, un message accompagné d'un projet de loi, prévoyant l'institution de l'assurance obligatoire contre les risques de tuberculose, pour tous les enfants des écoles. La cotisation serait de 5 francs par an et par enfant. Les communes et les mutualités scolaires, ainsi déchargées d'une partie de leurs obligations, participeraient à la couverture des frais de traitement.

Un cas de fièvre aphteuse près de Berne

Le vétérinaire cantonal de Berne communique qu'un cas de fièvre aphteuse a été constaté parmi le bétail, propriété du restaurant Hinterkappelenbrucke, commune de Wohlen. L'effectif comprenant trois vaches, quatre porcs et cinq moutons a dû être mené à l'abattoir. Le bétail des environs le plus menacé a été vacciné. Des mesures préventives seront prises. Le marché du petit bétail, qui a lieu chaque mardi à Berne, a été renvoyé jusqu'à nouvel avis.

Malversations d'un boursier

La rumeur publique ayant mis en cause l'ex-boursier d'une commune des environs de Payerne, la justice s'est saisie du fait. A la demande du juge informateur de Payerne, des fonctionnaires de la sûreté ont procédé à des recherches, dont il résulte pour le moment que le boursier en cause a disposé à des fins personnelles de fonds qui lui avaient été versés. Le montant du découvert n'est pas encore exactement établi mais paraît être de l'ordre de 8 à 10,000 francs. Le délinquant a été arrêté et mis à la disposition de la justice.

Un jeune cycliste grièvement blessé

Dans la journée de jeudi, le jeune Georges Barral, écolier, habitant chez ses parents, rue Schaub, à Genève, faisait une promenade à bicyclette par le sentier du Rhône, qui fait le tour de la presqu'île de Loëx. Parvenu à proximité de la passerelle qui traverse le Rhône, il dévala au bas d'un ravin, et se blessa grièvement. Immédiatement secouru, il fut transporté au Café de l'Usine de Chèvres, où le Dr Wassmer vint lui donner des soins. Constatant que le jeune homme souffrait d'une fracture du crâne, il le fit conduire immédiatement à l'Hôpital cantonal par une ambulance Bratschi.

Le feu à la tannerie

Jeudi, vers 21 heures, un incendie a éclaté dans le magasin et le garage de la tannerie Daendliker, A. G., à Thalwil. Les flammes, hautes de plus de 10 mètres, étaient visibles de Zurich. L'incendie s'est développé avec une rapidité particulière dans les réserves de tanin. Le bâtiment de deux étages, de 20 mètres de long et 10 de large, a été complètement détruit. Les dommages sont très importants. Les causes de l'incendie n'ont pas encore été établies.

Nouvelles locales

Aux Sociétés de Jeunesse conservatrice du Valais romand

Le 9 mai 1948 aura lieu à Sarnen une grande Assemblée des Jeunes Conservateurs et Chrétiens-sociaux de toute la Suisse.

A cette occasion, divers orateurs traiteront les aspects de l'Etat fédératif. Ils exposeront également nos vues sur la réforme financière fédérale.

L'ordre du jour de cette rencontre est le suivant :

14 h. Rassemblement sur la place de la gare de Sarnen.
14 h. 15 Cortège.
14 h. 30 Manifestation au bord du Lac :
1. Bienvenue du président de l'Union, M. Léo Schürmann, docteur en droit, Soleure.
2. Conférence de M. W. Scherrer, secrétaire au Département des Finances, à St-Gall.
3. Allocution de M. P. Barras, rédacteur à la « Liberté », Fribourg.
4. Clôture de la Journée par M. Odermatt, conseiller national, à Sarnen.

Le Comité d'organisation compte sur une nombreuse participation des membres de la Fédération valaisanne, l'une des plus importantes de la Suisse.

Le Comité cantonal répondra à l'appel. La plupart de ses membres se trouveront à Sarnen avec la bannière de la Fédération.

Il faut d'autre part que les sections y soient représentées ; chacune tâchera d'y envoyer au moins un membre avec le drapeau.

Afin que nous puissions organiser à partir de St-Maurice un voyage collectif, vous voudrez bien transmettre par écrit, au président de la Fédération, pour le 5 mai au plus tard, le nombre de vos participants.

Le président : Ad. Salamin.
Le secrétaire : E. Savioz.

Chez les Valaisans de Genève

Jeudi dernier, en l'église de Notre-Dame de Genève, a été célébré le mariage de Mlle Thérèse Escher, fille de Mme Vve Escher, membre bienfaitrice de la Colonie valaisanne de Genève, avec M. Jacques Riond.

La Messe de mariage était dite par M. le curé J. Blanche et les chants liturgiques étaient

PHARMACIE NOUVELLE
Droguerie — SION
René Bollier, pharm. Tél. 2.18.64

Pour toutes les personnes souffrant de
maux de pieds
pieds douloureux, fatigués, transpiration excessive, il existe un remède merveilleux : le cosmétique du marcheur. Fr. 1.80 toutes pharmacies ou Pharmacie Meylan, rue St-François 1, Lausanne (OICM -4605).

Buffet CFF - Sion
Votre arrêt à l'arrivée et au départ
Ch. Amacker.

A public valaisan...
Teinturerie Valaisanne...

Graines fourragères Mélange pour prairie
Luzerne - Trèfle
Dactyle - Ray-Gras - Fenasse
Céréales Tous les produits agricoles
Fernand Gaillard
SAXON Tél. 6.23.08
et ses revendeurs

Billet romain

—o—

(Suite de la 1re page)

L'autre homme en vedette fut M. de Gasperi. On n'a pas idée de la basse calomnie et de la violence avec lesquelles il fut attaqué chaque jour dans les meetings, les affiches, la presse. Quel est le Romain qui a oublié ces murs tapissés du journal communiste où la quatrième page portait la figure, presque grandeur naturelle, du chef démo-chrétien entouré de deux flaques rouges — car le journal s'était mis en frais pour l'impression criante en deux couleurs — On lui reprochait les 600,000 morts de l'Italie, pendant la guerre de 1915-18. Quel hommage pour un homme politique, quand il faut remonter à plus de 30 ans en arrière pour trouver quelque chose à lui reprocher. Et le crime de M. de Gasperi était d'avoir eu dès ce moment déjà, la constante fidélité de ses compatriotes du Trentin qui faisait alors partie de l'Autriche : on l'avait envoyé les représenter à Vienne. Et le journal faisait sonner à tout propos : l'ex-député autrichien, Von Gasperi. On lui reprocha d'avoir été secrétaire de la haute Assemblée autrichienne, fonction que lui avait value automatiquement sa qualité de plus jeune député... On lui prêtait les projets les plus anti-italiens, pour l'obliger à les démentir sans cesse, ce qu'il faisait de bonne grâce du reste, en s'excusant, au début de ses conférences électorales.

— Que fera M. de Gasperi, le 19 avril, s'il n'a pas la victoire ?

— Je n'ai pas encore eu le temps d'y penser, mais mes tournées électorales me donnent l'espoir du contraire:..

Comme on le félicitait du cran de ses tournées, de ses succès, à cette occasion, il répondit : « Oh ! j'ai entendu des sifflets aussi, assez pour me dire que nous sommes en Italie dans un pays où il y a encore de la liberté. »

Voilà le chef qui a mené la Démocratie chrétienne à la victoire.

Que serait le chef communiste Togliatti à la tête d'un gouvernement ?

On a cité sa préoccupation, l'avant-veille des élections. Ce soir du 15 avril, se tenaient les derniers meetings. Lors de la réunion communiste romaine de ce soir-là, Togliatti aurait dit avec un sourire satisfait devant les 350,000 auditeurs de St-Jean (son parti, le surlendemain, ne recueillait pas 240,000 suffrages) qu'il avait fait mettre à ses souliers une double rangée de clous afin de donner un bon coup de pied à Gasperi, à un endroit qu'il jugeait superflu de nommer...

Voici par contre les préoccupations de M. de Gasperi, au lendemain de la victoire , confiées à un représentant de l'United Press : « Avec ses huit millions de suffrages, le parti communiste n'est pas défait. Il faut donc un gouvernement capable d'affronter les problèmes sociaux du chômage, de la question terrienne. Huit millions représentent une menace, nous devons travailler à leur conversion. Les ouvriers devront voir dans la politique des réformes sociales du gouvernement que tout effort possible sera fait pour réaliser le maximum de justice sociale et la distribution la plus équitable de la propriété. »

On voit qui des deux chefs des partis politiques italiens a vraiment l'étoffe d'un homme de gouvernement. L'Italie ne s'y est pas trompée.

Les troubles prostatiques

Les envies fréquentes et les difficultés d'uriner, l'inflammation, les brûlures du canal, les élancements s'irradiant jusque dans le périnée, qui composent les misères du prostatique, sont rapidement atténués, ou supprimés par le traitement magnésien (Dragées de Magnogène).

La prostate décongestionnée, la vessie se vide complètement, l'urine est plus limpide, le malade ne se relève plus la nuit. L'abattement, la neurasthénie font place à une sensation de bien-être. Chez les opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un rapide retour des forces.

En vente dans les pharmacies Fr. 3.38 le tube

SAPROCHI S. A. — Cours de Rive 16, Genève.

UN VOYAGE EN TRAIN FATIGUE !
Mais un petit verre d'OVOR, la délicieuse boisson aux œufs frais, fait vite oublier la danse des wagons.
F. Daeppen S. A. Lausanne

Couturier s.a
SION
GARAGES-ATELIERS-CARROSSERIE-PEINTURE
Agences exclusives pour le Valais :
Dodge — Fiat — Willys — Jeep
Simca
Téléphone 2.20.77

dirigés par M. René Livron, organiste. Parmi les nombreux invités, on notait à la bénédiction nuptiale M. le conseiller national F. Cottier, vice-président du Conseil administratif de la ville. Nos vœux les plus chaleureux aux nouveaux époux.

—o—

Subvention fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour les travaux de défense contre l'avalanche et de reboisement dit de « Faldum », dans la commune de Ferden.

—o—

Les 3, 4 et 5 mai, a lieu à l'Hôtel Victoria, à Aigle, une exposition-démonstration de comptabilités, systèmes visibles, meubles spécialisés, dispositifs comptables, machines comptables et à facturer, machines à adresser et à reproduire, machines à dicter et à enregistrer, soit tout pour l'organisation rationnelle du bureau. INVITATION CORDIALE.

—o—

Chez les chanteurs de langue allemande

Dimanche se sont réunis à Monthey les délégués de la Fédération des chanteurs de langue allemande en Suisse romande.

Entre autres décisions, ils ont procédé au renouvellement du comité et appelé à la présidence M. le Dr Galetti, président d'honneur de l'« Alperösli » de Monthey. M. E. F. Perrig, inspecteur-forestier, et M. Walther Sorber, de la même société ont été nommés respectivement secrétaire et caissier de la Fédération.

—o—

Réglementation du marché du bétail de boucherie

La section viande et bétail de boucherie de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique :

Grâce à d'importants envois de provenance étrangère, il a été possible de supprimer le rationnement de la viande en septembre 1947. Depuis lors, la viande congelée est à disposition en quantité suffisante. En revanche, l'approvisionnement en bétail de boucherie vivant reste insuffisant — à l'exception des livraisons d'automne — et a même empiré, comme on devait s'y attendre après les abatages massifs causés par la période de sécheresse de l'année dernière. Il faut prévoir un nouveau recul des offres pour les semaines qui vont suivre.

Pour garantir la répartition équitable du bétail de boucherie vivant aux prix en vigueur, on a dû maintenir l'ordonnance du Département fédéral de l'économie publique No 5 du 22 juillet 1942 sur la réglementation du marché du bétail de boucherie, malgré la liberté rendue à la consommation de la viande. Le niveau très bas des offres qu'il faut attendre pour les mois prochains ne permet malheureusement pas de simplifier ou de supprimer ces mesures. L'inobservation des dispositions en vigueur sur la réglementation du marché du bétail de boucherie continue à être réprimée sévèrement.

LE PROCES VERNIER

Vernier (entre deux gendarmes) devant ses juges. A droite, la malle dans laquelle Vernier dissimula le corps de sa victime qu'il dépeça.

—o—

Théâtre de Saint-Maurice

—o—

Demain dimanche, en matinée, l'Agaunia, la sympathique section des Etudiants Suisses du Collège de St-Maurice, redonnera, à la Salle des Spectacles, **Les Deux Gentilshommes de Vérone,** une des pièces à succès de Shakespeare.

C'est un genre nouveau, plein de contrastes et de surprises où l'humour anglais déborde. Les acteurs-amateurs de l'Agaunia, étant donné les difficultés de l'œuvre, ne l'ont pas mal rendue du tout dimanche dernier. L'un ou l'autre ont même montré du talent.

C'est une pièce à voir et dont on garde le souvenir.

Le drame est suivi de la délicieuse comédie **La Jarre,** farce italienne de Pirandello, que M. le Chanoine Closuit a traduite à la perfection et que nos acteurs enlèvent avec un brio qui ferait croire à des professionnels.

Notre salle de spectacles verra donc demain dimanche la foule des grands jours. C'est notre souhait, et ce sera la récompense légitime de tant de dévouements et de tant d'efforts.

On nous écrit encore sur ce sujet :

C'est demain qu'aura lieu en la salle des spectacles de notre ville la dernière représentation de la Théâtrale de l'Agaunia.

Des deux pièces qui la composent, « La Jarre », de Pirandello, a remporté un succès mérité, grâce à son entrain et à l'ardeur de ses acteurs qui l'enlevèrent avec assurance. C'est une comédie, mais empreinte de sérieux et de pessimisme. Les rôles sont bien distribués et surtout Maître Lolo et le père Dima ont une interprétation des plus vivantes.

La comédie de Shakespeare « Les Deux Gentilshommes de Vérone » est jouée avec moins de brio, mais cela est dû à l'intrigue attachante et à la fois embarrassée qui entraîne le spectateur de Vérone à Milan et dans une forêt des environs de Mantoue. Les deux Bouffons sont irrésistibles dans leurs situations des plus comiques qui viennent s'ajouter à la trame pour divertir.

La mise en scène de M. P. Pasquier mérite toutes les félicitations. Les décors brossés par Yoki sont originaux, sobres et s'adaptent très bien au jeu des acteurs.

—o—

Le Pèlerinage de Lourdes : 7 mai

Les Chemins de fer français n'ont pas encore pu nous communiquer l'horaire détaillé des trains du pèlerinage. Chaque pèlerin le recevra dans

A l'Etoile : « MADAME PARKINGTON », avec Greer Garson et Walter Pidgeon

CINÉMAS MARTIGNY

Au Corso : « LES MAUDITS », 1er prix du film d'aventures au Festival de Cannes

Je cherche une bonne
sommelière
Téléphoner au 6.10.50, à Martigny.

Samedi 1er mai

Vous trouverez sur nos tables-réclame :

TABLIERS pour fillettes coton uni depuis **3.50**

2 ans	3	4	5	6
3.50	3.90	4.50	4.90	5.50

TABLIERS MENAGERE coton rétréci **3.90**

Où ?

AU JUSTE PRIX

IDEA S. A. MONTHEY

On demande pour le 15 mai une
fille de ménage
capable. Gages Fr. 170.—.
Faire offres au **Restaurant du Chasseur, Leysin.**

A vendre, à Fenalet s. Bex,
CHALET
2 appartements, en très bon état. Grand jardin, champs, bois et vigne. Prix intéressant. Faire offres à Mme Pidoux, Les Terreaux 11, Corsier sur Vevey.

On demande une bonne
effeuilleuse
chez M. **François Ducret, Ecublens** (Vaud).

A vendre
MOTO
marque « Monet-Goyon », 97 cm3. Modèle 1946, prix très avantageux. Pour traiter, s'adresser chez **Heinrich Würmli, Hôtel de la Gare, Saxon.**

FIONNAY
Chalet neuf à vendre, de 2 appartements, 3 chambres, cuisine, W.-C., 2 caves et 2 réduits. Eau, lumière, accès cars postaux. Prix Fr. **25,000.—**
S'adresser au **Bureau commercial, Marcel Moulin, Martigny-Ville.**

A vendre, à **Crans,**
TERRAIN
à construire, très bien situé.
Faire offres par écrit sous chiffre P. 66-115 S. Publicitas, Sion.

A vendre, entre **Sierre** et **Sion,**
café-restaurant
Bonne situation.
Faire offres par écrit sous chiffre P. 66-113 S. Publicitas, Sion.

A vendre une
faucheuse
Aebi, à bain d'huile, cédée à moitié prix. S'adresser à Bony, maréchal, Ollon, Vaud.

On demande
dans toutes les pharmacies et drogueries les tisanes pectorales, digestives, diurétiques et dépuratives :
MONTAFLOR

On cherche
apprenti
pour entrée de suite ou date à convenir.
Ferronnerie centrale, Sierre, téléphone 5.14.26.

POUSSINS
1 jour, livrables chaque semaine. Leghorn Fr. 1.60 ; Perdrix italiennes Fr. 1.70 ; **poussines** Leghorn, 2 et 3 mois, Fr. 11.50 et 13.—.
PARC AVICOLE, GRONE. Téléphone 4.22.78.

A remettre, à **Sion,**
salon de coiffure
Dames et Messieurs.
S'adresser à l'**Agence Dupuis, Sion. Tél. 2.21.80.**

On cherche
fille de maison
entrée immédiate.
Café de l'Ancre, Lausanne. Tél. 2.67.30.

VENDEUSE
capable et sérieuse est demandée pour magasin tissus et confections, ainsi qu'une
apprentie vendeuse
Ville de Lausanne, Saint-Maurice.

A vendre, bonne occasion, pr cause double emploi
cuisinière à gaz
de bois Lignagaz, ainsi que **chaudière pour chauffage central,** le tout en excellent état. S'adr. à Joseph Reymondeulaz, Chamoson.

On cherche, pour Monthey,
sommelière
débutante acceptée. S'adresser au Nouvelliste sous V. 6203.

On demande deux
jeunes filles
pour la cueillette des fraises.
S'adresser chez Denis Cotture, d'Etne, Fully.

A **Genève,** à remettre
HOTEL
de 15 chambres, avec café-restaurant, recettes 100,000 fr. l'an. — **F. Anselme,** rue de Hesse 2, **Genève.**

POUSSETTE
« Visa-Gloria », en parfait état, à liquider pour Fr. 70.—.
S'adresser par écrit au Nouvelliste sous B. 6209.

FORD 5 C V
Limousine, intérieur cuir, révisée, très jolie, marche parfaite. Fr. 3,300.—.
Tél. (021) 5.31.42.

A vendre
HOTEL
avec grand bar, dans bonne station. Nécessaire seulement Fr. 30,000.— pour traiter.
E. Leiser, Montreux, Pertit.

FEMME DE CHAMBRE
demandée par **clinique « Les Pommiers », Leysin,** malades non contagieux. Gages de début Fr. 120.—.

Cherchons, pour août,
appartement
en montagne, 4 lits. Références à disposition. S'adresser Famille **Paul Roch, 65, Avenue Wendt, Genève.**

Serions ACHETEURS
de 150 mètres de **voie Decauville,** 60 cm. d'écartement et 4 wagonnets à bascule, contenance 500 litres. Adresser offres à **H. SCIORA et Cie, 4, rue de Rive, Genève.**

ARDON
Dimanche 2 mai 1948
(En cas de mauvais temps, renvoi au 6 mai)
INAUGURATION
des drapeaux tir et pupilles
Dès 13 heures : **Cortège — Ballets**
Productions gymnastiques — CONCERTS musicaux et vocaux
Fête champêtre — BAL
Consommations de 1er choix — Invitation cordiale

Agriculteurs ! Entrepreneurs !
L'entreprise de défoncements et nivellements
Borgeat & Claivaz, à Vernayaz
se charge de tous travaux à la **PELLE MECANIQUE.** Nouveau système = fort rendement.
Tél. No (026) 6.12.66, Martigny.

EVIONNAZ
Grande Salle de la Maison Communale
Dimanche 2 mai 1948, en soirée à 20 heures
Jeudi 6 mai 1948, en matinée à 14 h. et en soirée à 20 h.
Représentations théâtrales
organisées par les sections **J. A. C.** et **J. A. C. F.**
PROGRAMME :
SUR LE CHEMIN DE DAMAS
Drame en 3 actes et 4 tableaux
LE GENEUR INDISPENSABLE
Comédie en 1 acte
Chants divers **Invitation cordiale**
Le Comité.

Casino-Kursaal - Montreux
à partir du 1er mai
TOUS LES SOIRS, à 21 heures
(Dimanches, matinée à 16 heures)
au Cabaret-Dancing
Grande Revue de Danses
avec la vedette de l'écran
Charlotte DALYS, son BALLET
15 danseuses

Pour votre outillage...
Pour un cadeau...
Pour vos articles de ménage...
Adressez-vous à la
Quincaillerie du Rhône - Monthey
H. Suard.

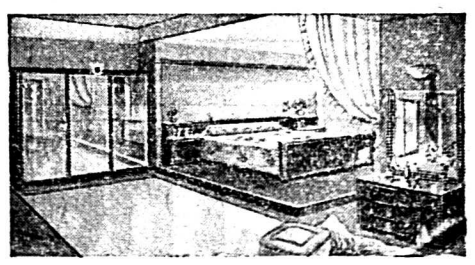

Ameublements P. VUISSOZ
Avenue du Marché

Chauffeur ou aide-chauffeur
(22 ans) 3 ans de pratique, permis rouge, cherche place

Ménagères ! Restaurateurs ! Pensions !

Profitez ! **A VENDRE**, petit stock, sans suite :

Superbes couteaux de table forgés, lames acier inoxydables, manches bakélite, la douzaine Fr. **33.—** la ½ douzaine **16.50**

le même DESSERT, la douzaine Fr. **29.—** la ½ douzaine **14.50**

Couteaux non forgés, lames acier 30 % inoxydables, manches bakélite, extra pour la campagne, la douzaine Fr. **13.—** la ½ douzaine **6.50**

Cuillers de table, belle qualité, baguette unie, **acier chromé,** la douzaine Fr. **15.—** la ½ douzaine **7.50**

Fourchettes de table, belle qualité, baguette unie, **acier chromé,** la douzaine Fr. **15.—** la ½ douzaine **7.50**

Cuillers dessert, belle qualité, baguette **acier chromé,** la douzaine Fr. **14.—** la ½ douzaine **7.—**

Cuillers à café, belle qualité, baguette **acier chromé,** la douzaine Fr. **8.—** la ½ douzaine **4.—**

Tous ces prix s'entendent Icha compris Port en plus

Envois contre remboursement dans toute la Suisse
Si non-convenance, la marchandise est reprise dans les 3 jours

Maison REMEAL - Lausanne

René Magnenat 4, Rue Mauborget

MODE *nouvelle*

Madame,

Il est un peu tard pour vous annoncer l'ouverture de la saison. Aussi allons-nous vous dire franchement pourquoi nous ne l'avons pas fait plus tôt : le changement de la mode — décrété par la haute-couture parisienne — a été si brusque que nos fournisseurs, pourtant à la page, ont été pris un peu au dépourvu. Il leur a fallu quelques semaines pour étudier les nouvelles créations, les adapter aux goûts suisses et sortir des modèles intéressants à des prix abordables.

Mais à présent, le retard est rattrapé et nous avons reçu les nouveautés choisies pour vous.

Il vaut réellement la peine de venir les voir et les essayer. Car ce n'est pas d'après une illustration qu'on peut juger la ligne nouvelle.

C'est pourquoi nous vous invitons cordialement à notre exposition de nouveautés. Fidèles à notre tradition, nous nous ferons un plaisir de vous montrer sans aucune obligation d'achat tout ce qui peut vous intéresser en fait de robes, manteaux de printemps, redingotes, top-coats, tailleurs, jupes et blouses.

Vous ne regretterez pas d'être venue...
Vos bien dévoués,

Ducrey frères
MARTIGNY

Contre les
VERS DE LA VIGNE
(1ère génération)
Gésarol à 1 %
+ Mouillant-Geigy à 0,1 % ou
Gésarol-Emulsion 9255 à 0,5 %
Traiter assez tôt.
Consulter les prospectus.
DDT Veiby DDT

Chalet neuf

à vendre, Bas-Valais, région Monthey, altitude 1100 m., comprenant : une cuisine, une salle à manger, 3 chambres, 2 caves ; eau, lumière, 2000 m. de terrain. Vue impre-

DOMAINE

A vendre, région **Bex**, altitude 800 m., 12 poses vaudoises en une seule parcelle, avec 2 chalets comprenant cuisine, 4 chambres, cave, galetas, étable, etc. Prix 30,000 fr.

Ecrire sous chiffre P. 6046 S. Publicitas, Sion.

Charcuterie Tessinoise

Saucisses de porc	Fr. 5.20 le kg.
Salami I a	Fr. 13.— le kg
Salami II a	Fr. 8.— le kg.
Salametti I a	Fr. 10.— le kg.
Salametti II a	Fr. 6.80 le kg.
Mortadella de Bologna	Fr. 8.50 le kg.

– nettoie – cire – brille –
en une seule opération
Ica compris, le flacon Fr. **3,60**

En vente partout

Vélos neufs

dame, à partir de Fr. **285.—**
homme, à partir de Fr. **280.—**
Stock limité
J.-Ls AMY, Cycles - Motos Riddes et Leytron

PUNAISES !

Vous en serez débarrassés avec les

bougies désinfectantes

En vente à la **Droguerie Centrale-Herboristerie, Jn Marclay,** chim., **Monthey.** Tél. 4.23.73

Mme Bochatey

COUTURE
Martigny-Ville
cherche une
apprentie

OCCASIONS à l'état de neuf !
BAIGNOIRES
émail, sur pieds et à murer
CHAUDIERES A LESSIVE
165 litres, à circulation d'eau, galvanisées et en cuivre
Lavabos, éviers, W.-C. compl.
COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. 2.25.43 (On expédie)

A vendre

à un prix avantageux

Camionnette de livraison « Arditta », 800 à 1000 kg., pont neuf, 12 CV., 4 vitesses, freins à huile, 6 roues, mod. 35 ;

« Mercedes Benz », 6-7 places, séparation, 9 CV., vitesses, 4 pneus neufs ;

Camion « Ford V 8 », basculant « Wirz » 3 côtés, 3 tonnes, Fr. **6,500.—.**

Tél. (028) 7.61.08.

Chars à pneus

Magnifiques chars à pneus neufs pour chevaux et tracteurs à vendre, chez **A. Papilloud et Fils, constructeurs, Martigny-Ville.** Tél. 6.14.83.

FRIGO

à vendre, cause double emploi, 200 litres, en parfait état. S'adr. **Publicitas, Sion,** sous chiffre **P 5998 S.**

Plusieurs
cafés

à vendre, dans le canton. Liste à disposition.
S'adresser Maurice Genton, régisseur, rue de la Paix 4, Lausanne.

A vendre, faute d'emploi,
moto

« Norton » 600 TT avec sidecar, 4 vitesses au pied, modèle 1937. Réelle occasion.
S'adresser I. Pache, Morgins. Tél. 4.31.22.

OPEL

6 CV., modèle 34, parfait état, bonne grimpeuse, pourrait être transformée en camionnette, à vendre Fr. 2,500.—.
Duval, Av. Chailly 35, Lausanne. Tél. 3.09.66.

Nous cherchons une
fille de salle

très au courant du service et parlant si possible l'anglais pr la saison d'été, pour hôtel de

Une Carte à Musette

vous procure une
bonne montre
avec ***peu d'argent***
directement de
La Chaux-de-Fonds

Musette
„RESIST"
pour le travail
le militaire
le sport
6 avantages !
Etanche 100 %
Résiste aux chocs
Non magnétique
Boîte fond acier inrouillable
Haute précision
5 ans de garantie

Demandez le catalogue illustré No 13 gratis pour montres, directement à :

Prix : Fr. 70.—
Envoi contre remboursement

Demandez catalogue illustré No 13 gratis pour montres, réveils, directement à

GUY-ROBERT & C°

Montres Musette
Renommée depuis 1871 pour la qualité de ses montres
LA CHAUX-DE-FONDS 13

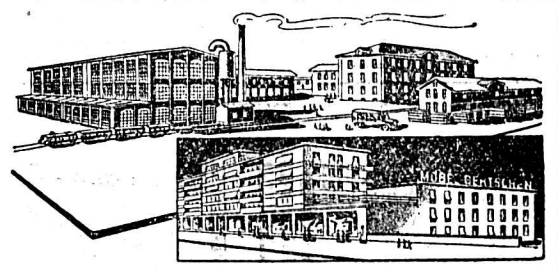

Ce serait manquer une
excellente occasion
de ne pas visiter notre nouvelle EXPOSITION. Votre visite nous fera plaisir et sans engagement nous vous donnerons les meilleurs conseils

A. GERTSCHEN FILS

Fabrique de meubles - Magasin de vente tél. 3.10.55
NATERS-BRIGUE

Représentants :
Jos. PATTARONI, MARTIGNY — Tél. 6.14.88
Otto GERTSCHEN, SIERRE — Tél. 5.14.03

Fully - Parc des Sports

Dimanche 2 mai 1948

GRAND match de Reines

organisé par le **Syndicat d'élevage de Fully**
Participation de 130 bêtes, avec les meilleures reines du pays
Dès 17 heures : **BAL**
avec tirage de la tombola
(1er prix **UNE GENISSE**)

Pour vos VINS étrangers et LIQUEURS, Sirop framboise, etc.,

marchandise de qualité au prix le plus réduit.

Jean Fournier allié Jost

Petits Chasseurs, **SION**

Installations modernes. Expéditions rapides partout par 25 litres franco
Tél. 2.24.21

Motos BIANCHI

de renommée mondiale, avec suspension arrière, sont livrables de suite par l'agent général pour le Valais :

G. PORTA, Garage

le train. Voici l'horaire sommaire du train rouge que nous prions MM. les curés d'annoncer, dimanche, à leurs paroissiens. Pour les gares intermédiaires qui n'y sont pas mentionnées, on voudra bien en calculer l'heure de départ d'après cet horaire.

Sierre	dép.	7 h. 14
Granges	dép.	7 h. 21
Sion	dép.	7 h. 40
Martigny	dép.	8 h. 33
Aigle	dép.	9 h. 11
Lausanne	dép.	9 h. 55
Genève	arr.	10 h. 50
	dép.	11 h. 50
Lyon, Brotteaux	arr.	14 h. 55
	dép.	17 h. 50
Lourdes (8 mai)		8 h. 45

P. Jean, curé.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

Au CORSO :

Le CORSO est fier de pouvoir présenter cette semaine au public valaisan le 1er prix du film d'aventures au festival de Cannes : **Les Maudits**, magnifiquement interprété par Dalio, Henri Vidal, Florence Marly, Paul Bernard, Fosco Giachetti. Tous les soirs à 20 h. 30 ; dimanche matinée à 14 h. 30. Venez de bonne heure.

A l'Etoile :

Affluence des grands jours. Tout le monde se presse pour y admirer les deux artistes incomparables Greer Garson et Walter Pidgeon dans un film de grande classe : **Madame Parkington**, tiré du célèbre roman de Louis Bromfield. C'est un inoubliable roman d'amour ; la lutte émouvante d'une femme pour garder l'homme qu'elle aime.

D'une chute à l'autre

(Inf. part.) Il y a quelque temps déjà, le petit Jean-Claude Savioz, domicilié à Grimisuat, avait fait une mauvaise chute et s'était cassé un bras. Guéri, l'enfant venait de quitter l'hôpital. Or, hier, il tomba d'un mur et fut relevé avec de graves blessures à la tête. Le voilà de nouveau à l'hôpital entre les mains du Dr de Preux.

Un motocycliste blessé

(Inf. part.) A Monthey, M. Georges Boldini, circulant à moto, a manqué le virage du passage à niveau de la gare et a été précipité sur le ballast.

Le malheureux, mécanicien de son état, blessé à la tête et souffrant de plaies à une jambe, a reçu les soins du Dr Otten.

En voulant sauter sur un camion en marche

(Inf. part.) Dans un hameau de la commune de Lens, M. François Rey voulut sauter sur un camion en marche. Il s'y prit mal et fut précipité sur le sol. Relevé avec une fracture ouverte d'une jambe, la roue arrière du lourd véhicule lui ayant passé sur le pied, le malheureux a été transporté à l'hôpital régional à Sion où il reçut des soins du Dr Ed. Sierro.

ARDON. — Inauguration des drapeaux : Tir et Pupilles. — C'est donc dimanche 2 mai que se déroulera à Ardon, la cérémonie d'inauguration des drapeaux des Sociétés de Tir et Pupilles. Toute la population prendra part à cette belle fête.

A 10 heures, les sociétés se rendront à l'église où un Office divin sera célébré à l'intention de leurs nouvelles bannières.

Dès 13 heures, aura lieu la partie officielle avec discours de réception, sur la place de la Maison d'école. Puis, à 13 h. 30, un cortège conduit par les fanfares locales défilera dans le village, dont les rues viennent d'être rénovées d'une façon harmonieuse.

A 14 heures, allocutions du président de notre commune et du président de l'Association cantonale de gymnastique, vin d'honneur, et productions des Fanfares Cécilia et Helvetia, ainsi que de la Société de chant (Chœur mixte).

Après ces productions, ce sera la Société de gymnastique qui exécutera un magnifique ballet, suivi des productions des pupilles de Saxon et Ardon.

Dès 16 heures, l'orchestre Rita-Rio conduira le bal de cette fête champêtre, où vous trouverez une cantine soignée, de la joie et de l'ambiance. (Voir aux annonces). G. G.

CHALAIS. — Corr. — Jeudi 29 avril, un foule imposante de parents et connaissances accompagnait à sa dernière demeure Mme Joséphine Zuber, née Perruchoud, digne épouse de M. Pierre Zuber, juge actuel de la commune de Chalais.

Mme Zuber s'en est allée vers Dieu, qu'elle a toujours servi fidèlement. Fille d'une honorable famille d'agriculteurs du coquet village de Réchy, elle a apporté à son époux les vertus que toutes les épouses chrétiennes devraient posséder : fidélité, amour et probité.

Il y a quelques années déjà, une maladie sournoise minait sa santé, maladie supportée avec courage et résignation, jusqu'à ce que la mort libératrice vînt la prendre dans sa 58me année.

Elle dort maintenant son grand sommeil en attendant la glorieuse résurrection. Son âme, qui a supporté les peines, les fatigues et les souffrances terrestres, est allée retrouver son Créateur et jouir de la paix éternelle qu'aucun nuage ne peut troubler.

A la sympathique famille Zuber, affligée par ce grand deuil, nous présentons nos sincères condoléances, avec la consolation que la chère épouse et mère n'est pas bien loin de nous, et que nous la reverrons un jour quand luira pour nous la dernière aurore sur le chemin de l'éternité.

X.

Sourds et durs d'oreilles !

Demandez un essai sans engagement de notre récent modèle « Tout en Un »

INSTITUT MAICO

2, Pl. Bel-Air, Lausanne. Tél. (021) 3.81.60

Dernière heure

L'indemnité américaine pour les dégâts causés en Suisse

WASHINGTON, 30 avril. — Le Comité pour les affaires étrangères de la Chambre des représentants a pris ses dispositions en vue du versement à la Suisse de la somme de 10,607,000 dollars, comme indemnité pour les dégâts causés, au cours de la guerre, par les bombardements d'avions américains en territoire helvétique. La somme demandée par les autorités fédérales se montait, primitivement, à douze millions de dollars ; elle fut réduite, après un examen approfondi de la question. La Chambre des représentants doit encore ratifier cette décision avant qu'elle soit définitivement valable.

La Belgique serait-elle menacée d'une crise ministérielle ?

BRUXELLES, 30 avril. — Les milieux parlementaires belges croient savoir que le président du Conseil et ministre des affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak, aurait l'intention de démissionner.

Cette décision, qui serait annoncée dans le courant de la journée, pourrait entraîner une crise gouvernementale. Une personnalité de l'entourage du président du Conseil a déclaré à « United Press » que le président du Conseil est dégoûté des intrigues à l'intérieur du pays, qui compromettent ses efforts au moment où il y a d'importants problèmes internationaux à résoudre.

Le dernier jour du procès Vernier

GENEVE, 30 avril. — A l'ouverture des débats, le président entreprend un ultime interrogatoire de Vernier. Celui-ci répète ce que nous savons, raconte sa vie et reste persuadé qu'un jour la vérité et son innocence éclateront !

Puis c'est à la partie civile de prendre la parole.

Me Borel s'en acquitte au mieux. Le manque de place ne nous permet pas de reproduire cette plaidoirie.

Ensuite, M. le procureur général commence son réquisitoire : « Je dois, non accabler l'accusé, mais faire éclater la vérité, pas celle de Vernier, mais la vraie ».

Ce devoir, il va le remplir pendant deux longues heures avec une verve et une conscience qui tiennent tout l'auditoire attaché à ses lèvres et qui doivent faire trembler Vernier. Il défend, un peu trop « facilement », nous semble-t-il, la thèse du crime avec **préméditation,** en requérant la peine maximum.

Peu avant midi, nous remarquons dans la salle le roi des Belges, discrètement assis dans les bas-côtés du tribunal.

A 14 h. 30, la parole est au défenseur de Vernier.

Dès ce moment, bien que sa tâche s'avère particulièrement difficile, Me Nicolet nous entraîne dans une captivante plaidoirie. Il ne veut défendre aucune thèse ni se baser sur aucune déclaration de Vernier. Commençant par narrer la vie malheureuse de l'accusé et la terrible conséquence de son premier internement « cellulaire », il continue en parlant d'une certaine affaire de trafic de louis d'or dans laquelle fut mêlée une certaine Mme Serpolet, dont il condamne l'absence persistante durant toute l'instruction et le jugement de Vernier qui, lui, fut déjà condamné pour cette affaire, tandis que dame Serpolet n'était nullement inquiétée, ce qui, d'après Me Nicolet, prouverait bien les bruits qui prétendent qu'elle « donnerait une main qui n'est pas la droite à la justice ». Il ne comprend pas que la justice puisse se baser en une quelconque manière sur des témoignages tels que ceux de l'entraîneuse Burry, puis il entreprend de « démonter « la thèse de la préméditation du procureur général et cela par des arguments pertinents, il faut le reconnaître.

Lorsqu'il évoque les recherches de la police, il en profite pour caricaturer quelques-unes de ses erreurs d'une façon fort spirituelle, mais exacte à notre avis. Tout le matériel de l'horrible dépeçage ayant été acheté après le jour du crime, Me Nicolet essaie d'éviter une aggravation de peine pour ce délit particulier. Me Nicolet s'en référant aux dépositions de dames Franks et Rap, une voisine, attache une grosse importance à la dispute qui a été entendue dans la première phase du drame pour que le jury ne réponde pas affirmativement à la question : « Le crime a-t-il été commis avec ruse et perfidie sans que M. Stauber puisse réagir ? »

Me Nicolet confirme la déclaration du procureur général selon laquelle celui qui a fait venir Stauber à Genève avait bien l'intention de le voler, puis de quitter les lieux, mais **non de le tuer.** C'est après la « bagarre à deux temps » qu'a eu lieu le crime. Se basant sur le fait, Me Nicolet émet enfin son opinion :« Vernier aurait donné un coup de matraque à Stauber dans la première phase de la bagarre pour le voler, mais alors M. Stauber se défendit avec sa propre matraque qui a été retrouvée. Vernier, affolé alors, « descendit » Stauber à coups de revolver ».

Ceci affirmé évidemment pour demander aux jurés de répondre « non » à la question des circonstances aggravantes du crime.

Il termine sa brillante plaidoirie en implorant la justice de la part du jury selon les faits prouvés.

Et maintenant nous attendons le verdict qui doit être rendu dans la soirée.

* * *

Après une courte délibération, la Cour proclame son jugement.

L'accusé Georges Vernier est condamné :

1. à la réclusion à vie ;

2. à la privation des droits civiques pendant dix ans ;

3. aux frais de la cause et au paiement des revendications de la partie civile.

Comme le juge demandait à Vernier s'il avait encore quelque chose à dire et lui faisait remarquer qu'il avait trois jours pour recourir en cassation, Vernier lui répondit :« Jamais je ne demanderai ma grâce. »

DORENAZ. — L'an dernier, à peu près à pareille époque, la population de Dorénaz commençait la construction de son église. Au prix de patients efforts, au prix de rudes corvées, elle a tout au long de ce temps, amené à pied-d'œuvre tous les matériaux. Maintenant l'église a pris forme, le clocher s'aperçoit de la plaine. Une belle église, de structure simple, sans luxe inutile — il est bon de le dire — et qui fait honneur à l'architecte, M. Léon Mathey, qui l'a conçue et à la population qui l'a édifiée. Elle sera digne du Dieu qui l'habitera et de son futur patron, St-Nicolas de Fluë. Elle sera l'ornement du village, l'âme qui lui manquait.

L'on peut déjà envisager pour le milieu de l'été l'achèvement de l'édifice et sa bénédiction.

Mais les frais d'une telle entreprise en ces temps de vie chère, sont plutôt lourds pour une petite commune rurale. Et les notes s'entassent : il faut payer !

Aussi, elle songe à faire appel de nouveau à ses voisins qui avec une sympathie qui l'a touchée et dont elle conserve un vivant souvenir, sont accourus à sa fête de charité.

Elle les convie à sa kermesse qu'elle fera, comme l'année dernière, les 18 et 25 juillet.

Comme l'an passé, personne ne le regrettera. L'église à elle seule déjà vaut une promenade à Dorénaz. (Voir aux annonces).

ST MAURICE. — Sortie de printemps de la Société de Jeunesse conservatrice. — Ainsi que le « Nouvelliste » l'a signalé dans un récent numéro, la sortie de printemps de la Jeunesse conservatrice de St-Maurice aura lieu le dimanche 16 mai prochain à Leytron. Cette sortie coïncidera avec le XXXIIIème Festival des Musiques conservatrices du Centre.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront accompagner notre drapeau le jour de Pentecôte et plus particulièrement au cortège dans lequel une place spéciale nous sera réservée.

Tous les membres désirant prendre part à notre traditionnelle sortie de printemps sont invités à s'inscrire dès aujourd'hui auprès de notre président, M. Josy Vuilloud, en versant la somme de Fr. 6.—, le reste étant supporté par la caisse. Dans ce montant sont compris le train, le livret de fête, le vin d'honneur, l'entrée à la halle et le dîner (vin compris).

Les anciens ainsi que tous les amis de la Jeunesse qui voudraient accompagner la société à Leytron, sont également priés de s'inscrire auprès du président, tout en versant la somme de Fr. 13.— comportant les avantages énumérés ci-dessus.

Le Comité.

ST-MAURICE. — Distribution des cartes de denrées alimentaires. — La distribution des cartes de denrées alimentaires pour le mois de **mai** s'effectuera au Greffe municipal les 3 et 4 mai dans l'ordre suivant :

Lundi 3 mai, de 09 h. 00 à midi et de 14 h. à 17 h. : toutes les personnes dont le nom commence par une des lettres A à L, y compris.

Mardi 4 mai, de 09 h. 00 à midi et de 14 h. à 17 h. : toutes les personnes dont le nom commence par une des lettres M à Z, y compris.

Retardataires : du 5 au 10 mai, de 19 à 20 heures au Bureau de l'Economie de guerre.

Administration communale.

ST-MAURICE. — Cinéma Roxy. — Dès samedi : De notre bouquet des plus grandes vedettes françaises, voici la plus belle... **Danielle Darrieux,** tour à tour malicieuse, railleuse, insouciante et sincère, dans sa dernière et toute nouvelle création, telle que vous ne l'avez encore jamais vue. Entourée d'une kyrielle d'artistes comme Louis Salou, Gabrielle Dorziat, Jacques Berthier, Alice Tissot et Pierre Larquey, ce film d'une conception et d'un esprit bien français, tient ce qu'il promet, c'est-à-dire un spectacle de choix tour à tour gai, triste, mouvementé et d'une fraîcheur sans égale.

Ne manquez pas ce film, venez le voir, samedi en soirée ou dimanche en matinée ou en soirée ! **Danielle** vous enchantera dans « **Adieu chérie** ». En dessous de 18 ans pas admis.

Lundi, à 20 h. 30, une séance seulement sera donnée au profit des sinistrés du village de Mayen, avec La Grande Farandole, un film de choix et de qualité.

SALVAN-MARECOTTES. — Noces de fer. — Corr. — Amis lecteurs, connaissez-vous « Les Marécottes » ? C'est un charmant village de notre vallée, admiré durant l'été par de nombreux étrangers, où une population active et vaillante s'adonne avec joie aux travaux des champs.

Deux braves vieillards, les époux Mme Justine Décaillet, née Revaz, et M. Maurice Décaillet, ancien guide, honorés de la présence de notre vénéré clergé, fêtent aujourd'hui samedi dans l'intimité de la famille leurs 65 ans de mariage. Les heureux jubilaires âgés de 84 et de 87 ans ont nos sincères félicitations et nous leur souhaitons encore des années de bonheur dans leur existence commune et la bienfaisante affection d'un paisible foyer. L. C.

SAXON. — Concert de la Fanfare l'« Avenir ». — Corr. — La Société de musique l'« Avenir » informe la population qu'elle donnera son concert annuel samedi 1er mai, à 20 h. 30, sur la place de la gare et dimanche 2 mai à la sortie des Offices sur la place du village. Notre talentueux directeur, M. F. Launaz, n'a rien négligé pour satisfaire les plus fins connaisseurs de la belle musique ; aussi l'« Avenir verra-t-elle ses efforts couronnés de succès après un hiver de travail assidu.

Programme : 1) Salut au Jura, marche, Schild ; 2) Ouverture dramatique, Franz von Blon ; 3) Parade des petits nains, Kurt Noack ; 4) La Fille du Régiment, fantaisie, Jules-Emile Strauwen ; 5) Carmen Sylva, valse, Ivanovici ; 6) Homeward, marche, M. Donzé.

SION. — Un grand spectacle classique. — Nos lecteurs auront appris que le Chœur mixte de la Cathédrale prépare la représentation du « Bourgeois Gentilhomme », de Molière.

Il s'est assuré, pour ce faire, le concours de la Compagnie Jean-Bart, dont les membres assumeront les principaux rôles. Des amateurs distingués compléteront la distribution. Quant au Chœur lui-même, avec le concours de l'Orchestre de chambre de Sion renforcé, il assurera sous la direction de Georges Haenni, la partie musicale.

Car il est à remarquer que ce spectacle ne sera pas donné dans la réduction qu'on lui impose ordinairement. Il sera joué intégralement, tel que l'a conçu Molière, avec les ballets, les chœurs, les soli et la musique de J.-B. Lully, musicien du Roy, comme Molière en était le comédien.

Les représentations seront données au Théâtre de Sion les 5 et 6 mai, veille et jour de l'Ascension.

Chronique sportive

Au F. C. St-Maurice

Le gros attrait soulevé par le match Martigny-Monthey a incité les Agaunois à prendre un dimanche de repos. Ils l'ont du reste bien mérité.

Quant à la venue du Vevey-Sports que nous avions annoncée, un peu prématurément peut-être, pour le jeudi de l'Ascension, il faudra déchanter, les leaders de 1re Ligue s'étant vu fixer trois matches de championnat en l'espace de huit jours.

Quoi qu'il en soit, le cycle des matches amicaux reprendra au Parc des Sports dimanche prochain 9 mai.

En attendant, **St-Maurice II** joue demain l'un de ses derniers matches de championnat valaisan contre la très bonne formation de **Dorénaz I.** Afin de permettre au public local de venir encourager sa seconde équipe, tout en se rendant également à Martigny, le coup d'envoi a été avancé à **12 h. 15.**

J. Vd.

Radio-Programme

SOTTENS. — Samedi 1er mai. — 7 h. 10 Réveille-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le mémento sportif. 12 h. 20 Harry James et son orchestre. 12 h. 30 Pour le 1er mai. 12 h. 45 Le programme de la semaine.

18 Communications et cloches du pays. 18 h. 05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 35 Le courrier du Secours aux enfants. 18 h. 40 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Pour le 1er mai : Les beaux métiers. L'Effort humain. 20 h. 55 Parades étrangères. 21 h. 25 Histoires pour passer le temps. 22 h. Lucienne et son secret. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique de danse.

SOTTENS. — Dimanche 2 mai. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Musique variée. 8 h. 45 Pour les malades : Grand'Messe. 9 h. 55 Sonneries de cloches. 10 h. Culte protestant. 11 h. 15 La Vie et les Métiers au Péloponnèse. 11 h. 40 Musique espagnole. 12 h. 15 Paysages économiques suisses. 12 h. 25 Un disque. 12 h. 30 André Chénier, sélection. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Jongleries sur les cordes. 13 h. 05 Sérénade 48. 13 h. 45 Le Grand Prix automobile de Genève. 14 h. 15 Concerto. 14 h. 30 La pièce du dimanche : La mégère confondue. 15 h. 15 Variétés américaines. 15 h. 45 Reportage sportif. 16 h. 40 Musique de danse. 16 h. 55 Musique de chambre.

18 h. L'Heure spirituelle. 18 h. 15 « Ave Maria ». 18 h. 30 Musique d'orgue. 18 h. 40 La vie religieuse dans le monde. 19 h. Résultats sportifs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 30 Au Café du commerce. 19 h. 50 Musique de tous les temps. 20 h. 15 Pour préparer la fête du 9 mai. Chantons les mamans. 20 h. 30 Concert d'inauguration de la salle Liszt du Théâtre de la Cour Saint-Pierre. 22 h. 10 Concerto en la majeur pour piano et orchestre, Franz Liszt. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Musique de danse.

†

La famille de Madame Veuve **Adèle LUGON-MOULIN,** à Finhaut, profondément touchée de la grande sympathie dont elle a été entourée dans sa grande épreuve, remercie de tout cœur toutes les personnes qui y ont pris part et les prie de croire à sa gratitude.

ENTREPRISE DE CARRELAGES

RENÉ BAGAINI - SION

Tél. 2.21.15

Tous travaux de carrelages et revêtements
Pose par spécialistes

LA MAISON EN VOGUE

pour ses meubles de qualité à des prix intéressants

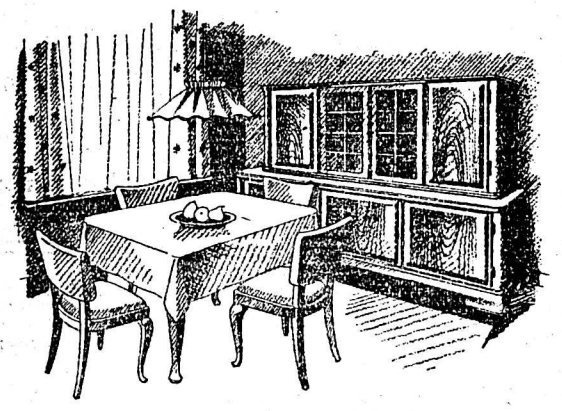

Studios 650.— 850.— 1050.— 1180.— 2300.—

Sur demande, grandes facilités de payements

Visitez sans engagement nos vastes locaux d'exposition
ou demandez notre catalogue, sans engagement

Ameublements Haldimand s.a.
7, rue Haldimand Téléphone 2.02.71
LAUSANNE

Precisa

la perle des machines à calculer

S. à r. l.
OFFICE MODERNE
Agence pour le Valais: E. OLIVIER, dir. **SION**

Comment boire un Noblesse ?

Noblesse se déguste très frais,
Avec ou sans siphon,
Avec ou sans zeste,
Mais toujours avec sourire et délectation.

Vermouth

NOBLESSE

blanc

est un produit naturel.
A toute heure une délicieuse gourmandise.

CIRAVEGNA & CIE. S.A. GENÈVE

Publ. M. Collet - Genève

SAXON - AVIS

Mme et M. **KOHLER** avisent leur honorable clientèle que leur établissement **CAFE-RESTAURANT DE LA POSTE, à SAXON,** a été repris à partir du **1er mai** par Mme et M. **THEODOLOZ.**

Ils profitent de cette occasion pour remercier de la confiance qui leur a été accordée et prient de la reporter sur leurs successeurs.

Mme et M. KOHLER-REY.

Suite à l'article ci-dessus, nous avons repris le **CAFE-RESTAURANT DE LA POSTE, à SAXON,** de Mme et M. **KOHLER.** Par des consommations de 1er choix et une cuisine soignée, nous sollicitons la confiance accordée jusqu'ici à nos prédécesseurs.

Mme et M. THEODOLOZ-MEIHTRY.

Pour la communion

COMPLETS marin, et autres genres, teintes assorties, tout en pure laine

CHEMISES - BRASSARDS - CRAVATES
Robes — Voiles — Couronnes — Sacs

MOUCHOIRS - BAS

VOYEZ NOS PRIX ET QUALITE

A la Ville de Lausanne - St-Maurice

Pour vous Madame...

sans vous mouiller les mains !

BENDIX
Lessiveuse automatique

Peu importe le temps et le moment

BENDIX travaille même pendant votre absence
sans vapeur
sans fumée
sans effort physique

4 OPERATIONS entièrement automatiques :

trempage, lavage, rinçage, essorage

Economie de produits de lavage et de consommation d'eau

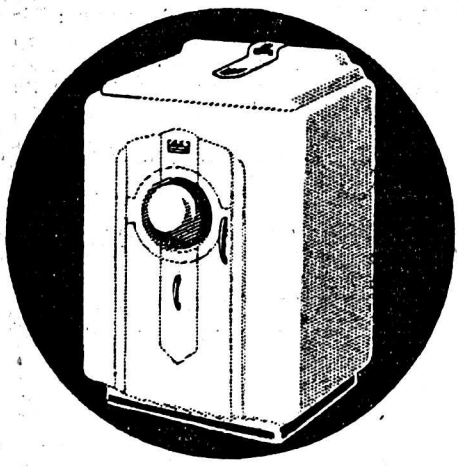

Renseignements complémentaires et DEMONSTRATION

R. Nicolas

Electricité **SION**

Agence pour le Valais

PARMI LES FRIANDISES !

choisissez les

PRODUITS **Tairraz**
SION

CONFISERIE - BISCUITS - CHOCOLATS

Betty Crocker
TRADE MARK

Le délicieux potage américain aux vermicelles
en vente dans tous les magasins d'alimentation
Distributeur pour la Suisse romande: FABAL S. A., LAUSANNE

TÉL. Nº 5.43.17

ROXY
ST-MAURICE

Samedi et dimanche, à 20 heures 30
Dimanche, à 14 heures 30

DANIELLE DARRIEUX entourée d'une kyrielle d'artistes dans

ADIEU CHÉRIE

Moins de 18 ans pas admis. Toujours **Actualités FOX**

Lundi, à 20 heures 30

LA GRANDE FARANDOLE
au profit des sinistrés de Mayen

DORENAZ

les dimanches 18 et 25 juillet

Grande Kermesse

en faveur de l'église St Nicolas de Fluë

BAIGNOIRES
en fonte émaillée

Tapis Linoleum

tapis de milieu neufs, tours de lit, descentes, en occasion un grand tapis COCO. Le tout à prix très intéressant.

S'adresser à D. Papilloud, Vétroz. Tél. 4.12.28.

A vendre

camion Chevrolet

3 tonnes, en bon état. Event. échange contre camionnette.
S'adr. à Publicitas, Sion, sous chiffre P 5909 S.

HOTEL KLUSER - MARTIGNY

Mardi 4 et mercredi 5 mai

J. KAUFMANN - FOURRURES

LAUSANNE

sera à votre disposition dès 9 heures du matin

Apportez-lui vos fourrures pour

LA CONSERVATION — REPARATIONS
TRANSFORMATIONS

Devis sans engagement

PRESENTATION DE NOUVEAUX MODELES

FOURRURES - J. KAUFMANN - FOURRURES

Nous rappelons aux mamans

Nos superbes robes

pour fillettes

14.90
17.90
18.90

AU JUSTE PRIX

IDEA S. A. **MONTHEY**

St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par la direction de la Clinique St-Amé pour la pose d'une toiture sur la terrasse de la chapelle.

Les observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être adressées par écrit, dans les dix jours, au Greffe municipal, où les plans peuvent être consultés

St-Maurice, le 1er mai 1948.

Administration communale.

JARDIN FRUITIER

de toute beauté, situé au centre du Valais. Planté en 1942. Superficie 10,500 m2. Belles récoltes assurées pour 1948. Habitation tout confort. Hangar, ruches et outillage. Prix de vente Fr. 100,000.—. Hypothèque Fr. 60,000.— 1er rang. A débourser Fr. 40,000.—.
Renseignements détaillés sous chiffre P. H. 60340 L. à Publicitas, Lausanne.